

Parcours linguistique vers le niveau A2 - OFII

Financement

image not found or type unkr



Formation professionnelle continue
Parcours linguistique de l'OFII

N° de marché : DAAEN-A2

Organisme responsable et contact

IFRA

Accès à la formation

Publics visés :

Primo-arrivant

Sélection :

Tests
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Primo-arrivant ; étranger ayant vocation à s'installer légalement et durablement sur le territoire français, signataire du contrat d'intégration républicaine (CIR) ou du contrat d'accueil et d'intégration (CAI). - pour les personnes signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR) non francophones, pouvant prétendre à la carte de résident, - et attestant, par la production d'un diplôme, du certificat d'assiduité (ou attestation de présence) délivré dans le cadre du CIR présentant un score de 90% minimum, ou de tout autre test produit par un organisme indépendant, qu'ils détiennent le niveau A1 (ce dernier critère n'est pas opposable aux réfugiés).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir la maîtrise de la langue française et attester du niveau A2 (écrit et oral).

Contenu et modalités d'organisation

Parcours linguistiques de 100h proposé en lien avec le Cadre européen commun de référence (CECR) du Conseil de l'Europe pour répondre aux besoins du public. Chacun des parcours se décline de la façon suivante : - Présentiel, pour 80 % du temps ; - Auto apprentissage encadré et utilisation des nouvelles technologies, pour 10% du temps ; - Mises en situation, pour 10 % du temps. Les parcours déclinent, dans les proportions indiquées ci-dessus, trois grands axes : vie publique, vie pratique, vie professionnelle La démarche pédagogique a recours à des mises en situation, un travail de groupe et d'échanges, des supports s'appuyant sur des documents authentiques ainsi que sur des extraits de spots publicitaires, reportages, séries TV, films, de ressources interactives... Le dispositif intègre au cours du parcours de formation des temps d'évaluation des acquis.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Peut permettre de se présenter au DCL Fle (Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle français langue étrangère), Diplôme d'études en langue française (DELF A1), Test d'évaluation de français (TEF) et le Test de connaissance du français - Accès à la nationalité française (TCF ANF)"

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00076375	du 01/11/2017 au 28/02/2019	Pau (64)	INSTEP AQUITAINE - PAU		Non éligible	
00076330	du 01/11/2017 au 28/02/2019	PERIGUEUX (24)	APARE		Non éligible	
00076368	du 01/11/2017 au 28/02/2019	Cenon (33)	INSERMEDIA		Non éligible	

00076371	du 01/11/2017 au 28/02/2019	Mont-de- Marsan (40)	INSERMEDIA	Non éligible	
00076372	du 01/11/2017 au 28/02/2019	Agen (47)	FOL 47 - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU LOT ET GARONNE	Non éligible	
00076369	du 01/11/2017 au 28/02/2019	Libourne (33)	INSERMEDIA	Non éligible	
00076370	du 01/11/2017 au 28/02/2019	Bordeaux (33)	INSERMEDIA	Non éligible	
00076374	du 01/11/2017 au 28/02/2019	Bayonne (64)	INSERMEDIA	Non éligible	
00076373	du 01/11/2017 au 28/02/2019	MARMANDE (47)	INSTEP AQUITAINE - MARMANDE	Non éligible	
00076367	du 01/11/2017 au 28/02/2019	Bergerac (24)	MAIRIE DE BERGERAC - SERVICE APP	Non éligible	